

<http://enseignants.se-unsq.org/Fin-de-contrat-CUI-postuler-sur-un-CDD-d-AESH>



Enseignants de l'Unsa

Fin de contrat CUI : postuler sur un CDD d'AESH

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'annonce le 19 mai de François Hollande de transformer les contrats de 32 000 CUI en CDD d'AESH (cf. [notre article](#)) n'est pas passée inaperçue, et vous avez été nombreuses et nombreux à nous contacter à ce sujet. Que vous soyez en cours ou en fin de contrat, c'est le moment de postuler !

Syndicat utile, le SE-Unsa vous détaille la procédure à suivre et met à votre disposition un modèle de lettre de motivation.

1. Dépôt d'une candidature électronique

Celle-ci s'effectue via l'application SIATEN des rectorats. Pour y accéder entrer SIATEN + le rectorat de l'académie dans laquelle vous souhaitez exercer.

2. Envoi de votre CV et de votre lettre de motivation

Ce sont les Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) qui recrutent les AESH, ainsi que les Chefs d'établissement des collèges et lycées.

Afin d'optimiser vos chances, il est donc recommandé d'adresser votre candidature dans les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) des départements dans lesquels vous êtes disposé à exercer, ainsi que dans tous les collèges et lycées de ce (ces) département(s).

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre à envoyer avec votre CV.